

Conducteur/-trice de machines de chantier



Nature des tâches

Les conducteurs de machines de chantier travaillent dans le bâtiment et les travaux public ainsi que dans les ponts et chaussées. Ils déplacent à l'aide de machines adaptées telles que des pelleteuses et des rouleaux compresseurs, des masses de terre et effectuent les travaux de revêtement. Dans le bâtiment ils utilisent des grues tournantes. Ils doivent bien entendu s'occuper de la maintenance et de l'entretien des machines.

Conditions d'admission

18 ans révolus, fréquentation des cours requis par le règlement, permis de conduire B, F ou C et expérience de la conduite (nombre d'heures obligatoires) sur les machines en fonction de la spécialisation.

Bonne compréhension technique, enthousiasme pour le travail de chantier, aisance corporelle, habileté manuelle, fiabilité.

Formation

" Sur le tas " ainsi que des cours en parallèle.

Chef/e de garage pour machines de chantier.